

ISSPAT



Pour les SIC, c'est fait aussi

Le 7 mars 2022, le secrétaire général du SNFOSICMI, Noël RUBIO, saisit le Ministre de l'Intérieur pour demander que les agents SIC en PN bénéficient des mesures du protocole LOPMI pour les PATS.

AUJOURD'HUI, MONSIEUR ALBERTINI, SG DU MI, LUI RÉPOND :

« Je puis vous rassurer concernant le fait que les personnels SIC, relevant des personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS), seront éligibles au projet d'indemnité de sujétion spéciale pour les PATS en cours d'élaboration par la direction des ressources et des compétences de la police nationale. »



Les PATS PN, les personnels civils de la GN et maintenant les SIC PN

LES SYNDICATS DE LA FSMI-FO DÉFENDENT VOS INTÉRÊTS

www.unitesgppolice.com

On ne lâche rien!

02-04-2022